



Travaux de réflexion au HCRRUN **Limiter le mandat du président ou réviser ses prérogatives?**

L'embarrassante question de la limitation du mandat présidentiel a fait des siennes, mardi dernier, au deuxième jour des assises du Haut-Commissariat et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN), en cours à l'hôtel Radisson Blu 2 février. Introduite dans la Constitution modifiée de 2002, « l'illimitation du mandat présidentiel »

P 3

MODE



Evala Fashion Show à Kara Inauguration de l'Auditorium de la maison des jeunes

Le rideau est tombé sur la première édition de Evala Fashion Show, le plus grand événement de mode à ce jour, au Nord du Togo.

P 2

UNION AFRICAINE

Kigali accueille le 27e sommet



P 3

CIRCULATION

Poussée des ronds-points à pneus à Lomé



P 11

EDITO

L'absurdité des opérations militaires

Les décisions des « grandes nations » du monde de créer des opérations de maintien de la paix ou d'envoyer des forces pour protéger des civils, contre les belligérants dans certains conflits - surtout en Afrique - sont parfois imprévisibles qu'absurdes. C'est ce que confirme encore ...

P 3

du 07 juillet au 17 août

flooz promo conso

Utilise les services Flooz et gagne !

8 000 000* F CFA à distribuer chaque semaine

Tapez *155*55#

(*) Jusqu'à 1 000 000 F CFA déposé sur un compte Flooz

www.moov.tg | Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant) | moovtogoofficiel | epignationtogoofficiel

moov no limit

 Contenu	 Ghana-Togo Pêche illégale P 4	 Zambie Kalenga Kamwendo, pilote plus tôt que prévu P 5
 Bénin Atelier sur la critique du théâtre P 9	 Tournoi U17 de la fondation Issa Hayatou Obiang Nguema fait parler son cœur P 10	 Transport Pas de gaz butane à la place du carburant P 11

Nation

Evala Fashion Show à Kara

Inauguration de l'Auditorium de la maison des jeunes



Cissé Saint Moïse de la Côte d'Ivoire

Le rideau est tombé sur la première édition de Evala Fashion Show, le plus grand événement de mode à ce jour, au Nord du Togo.

Personnellement impulsé par le Chef de l'Etat, SEM Faure Essozimna Gnassingbé, qui a assisté au spectacle de bout en bout, cette édition s'est déroulée à la maison des jeunes de Kara dont l'auditorium a été inauguré, par ses

soins. La soirée a démarré par le dévoilement d'une plaque par le Président de la République, marquant ainsi l'ouverture officielle de l'auditorium moderne d'une capacité de 1000 places. Ont suivi les discours officiels. D'abord le Préfet de la Koza a délivré un mot de bienvenu au public et particulièrement à toutes les délégations étrangères participant à cet événement culturel international dont

s'honore Kara. Puis le représentant des jeunes, au titre des bénéficiaires a pour sa part chaleureusement remercié le Président de la République pour "cette belle infrastructure d'une grande utilité pour l'épanouissement de la jeunesse" et pour la singulière manière qu'il a choisie pour leur faire découvrir ce joyau à travers un spectacle culturel international de haut niveau "dans un décor de rêve". Il a au nom de ses pairs promis de veiller à un usage judicieux des lieux. La ministre en charge du développement à la base, de l'artisanat et de l'emploi des jeunes, Victoire Dogbé a clôturé les allocutions en rappelant la vision du gouvernement en matière de promotion de la jeunesse et indiqué les composantes de la maison des jeunes de Kara ainsi que les perspectives. C'est après cette étape protocolaire que le spectacle a dévoilé ses artifices à un public particulièrement conquis, en témoigne la liesse. Evala Fashion Show se veut l'événement de mode le plus proche de la population togolaise, en général, et de la population locale, en particulier. Ce fut l'occasion de prouver à toute cette jeunesse qui s'est massivement déplacée, que la mode est partie intégrante de la culture



Abrantie du Ghana

et des traditions, qu'elle est vecteur de développement et d'autre part qu'elle

Suite à la page 9

Kozah-Evala / Partielles à Pya et Yadè

Les quarts de finale des luttes traditionnelles Evala se sont déroulés dans le canton de Pya et la finale dans le canton de Yadè le 12 juillet dernier. Dans le canton de Pya, la coalition Akéï-Lao a affronté la coalition Kiyoudè-Gnama pour les quarts de finale. C'est la coalition Akéï-Lao qui a gagné par 67 victoires contre 4 pour les Evala.

A Yadè, la finale a opposé les lutteurs de Yadè-Haut contre ceux de Yadè-Bas, à l'issue de laquelle Yadè-Haut a remporté la partie par 20 victoires contre 14.

En rappel, les lutteurs de la coalition Bou et Fatou d'une part, et la coalition Kigbèleng, Lohou et Hazé d'autre part se sont mesurés le 11 juillet dernier dans le canton de Tchitchao. Les lutteurs de Bou et Fatou ont remportés cette finale de 34 victoires contre 21.

Haho / Restauration de la végétation à Notsè

Des femmes membres de la coopérative Avizouha d'Alinou ont démarré le 11 juillet 2016 à Notsè une formation sur les techniques de production de plants de diverses essences. L'objectif est de renforcer les capacités des bénéficiaires locaux sur les techniques modernes de production et de réalisation de pépinières.

C'est une initiative d'un expatrié Togolais, Romuald Afatchao. Elle s'inscrit dans le cadre du projet « Appui à la production des espèces végétales locales à travers la production de pépinières améliorées ». Durant deux semaines des acteurs locaux seront entretenus sur l'étude du sol par rapport aux plants, les techniques de production améliorée de pépinières, la restauration des sols, des forêts et des galeries.

Est-Mono / La CPDD installée à Elavagnon

Un atelier d'échange et d'information sur le concept de développement a réuni le 06 juillet 2016 à Elavagnon, des acteurs de développement et des responsables de services déconcentrés de l'Etat. L'objectif est de mettre en place le bureau exécutif de la Commission Préfectorale de Développement Durable (CPDD). Organisé par l'unité de coordination de la «Réduction des Emissions dues à la déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+), cet atelier a permis d'échanger sur les concepts de développement.

Les participants ont été entretenus sur la notion de décentralisation, les nouvelles organisations de base et les opportunités offertes par le ministère du Développement à la Base. Ils se sont familiarisés à la mission de ladite Commission et le processus REDD+.

Binah / Bienvenu au marché de Kétao

Le nouveau marché de Kétao a été inauguré le 10 juillet dernier par le Président Faure Essozimma Gnassingbé dans la Binah.

Le marché est composé de 10 hangars, une boucherie, 4 blocs de 22 boutiques chacune a une superficie de 12 m2, 3 blocs de latrines de 46 cabines ont été réhabilités. Le cout total du nouveau marché est estimé à un montant de 397 millions de F Cfa. Il dispose de 2133 places dont 598 sous-hangars

Le nouveau marché va relancer les activités économiques dans le milieu, lequel se trouve être à un carrefour pour les commerçants des pays voisin.

Rassemblés par Elom H. (Stagiaire)



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_ LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : +228 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Mson de la Presse: Casier N° 53

Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3^e Mson avant Groupe Cafer

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Comité de rédaction :
Carlos Amevor
Françoise Dasilva
Freda Sefiamor
Rachidou Zakari
Alexandre Wémima
Elom Hounkpati

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Chargée d'affaires:
Dédé Babanawo

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: St Louis
Distribution :
Togomatin marketing

Tirages : (2000 exemplaires)

Edito

... une fois l'actualité sécuritaire franco-centrafricaine, d'un côté, avec l'annonce du président François Hollande de mettre définitivement fin à l'opération militaire Sangaris en Centrafrique, en octobre. «En octobre prochain, le ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian se rendra en Centrafrique pour prononcer officiellement la fin de l'opération Sangaris», a déclaré le chef de l'Etat français, à la veille de la fête nationale du pays. Pourtant, le regain de tensions à Bangui ces derniers jours ne laissait nullement présager une telle annonce. C'est là où c'est surprenant. Et surtout, lorsque l'on

se rend compte qu'au même moment, et au nom du regain de violences au Sud Soudan – et de l'autre côté - le président américain Barack Obama a préféré envoyer lui, des soldats pour protéger l'ambassade. Et les 47 premiers soldats sont aussitôt arrivés sur place à Juba. Mieux, quelque 130 autres, actuellement à Djibouti, pourront les rejoindre «si nécessaire», selon l'exécutif américain.

Face à ce mouvement géopolitique et géostratégique en sens inverse des deux puissances mondiales, dont des bases militaires sont un peu partout implantées en Afrique, l'on répondra

qu'elles ne sont pas confrontées aux mêmes problèmes et qu'elles n'ont pas les mêmes méthodes. Soit, mais il faut également avouer qu'aucun spécialiste, aussi chevronné puisse-t-il être, ne peut se hasarder à anticiper sur les décisions d'envoi de troupes ou de missions sur des terrains de violences en Afrique. Car, bien de questions se posent quant au choix et au besoin réel d'aller protéger des individus ou d'aller assister des personnes en danger. A quelle logique, répond par exemple, le départ des forces françaises de Bangui, au moment où les pauvres impuissants ont le plus besoin d'elles ?

Il semble que sur le plan humanitaire, on peut appeler cela « Non-assistance à personne en danger » et il faut appeler la France à renoncer cette décision. Car, il est vrai qu'un célèbre politicien français a laissé à la postérité la sagesse politique ci-après « Les grands Etats n'ont pas d'amis, ils n'ont que des intérêts. ». Mais en Afrique, le sage vertueux nous enseigne tout le contraire : « quand la case de ton voisin brûle, il faut lui prêter assistance forte pour enrayer l'incendie, sinon le prochain sinistré, c'est bien toi ».

Dieudonné Korolakina

Travaux de réflexion au HCRRUN

Limiter le mandat du président ou réviser ses prérogatives?

L'embarrassante question de la limitation du mandat présidentiel a fait des siennes, mardi dernier, au deuxième jour des assises du Haut-Commissariat et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN), en cours à l'hôtel Radisson Blu 2 février. Introduite dans la Constitution modifiée de 2002, « l'illimitation du mandat présidentiel » qui ouvre la voie à la présidence à vie à celui qui a la magistrature suprême, est devenue – il faut l'avouer – le sujet phare qui cristallise toutes les attentions dans le grand lot des questions liées aux réformes. Si le parti UNIR au pouvoir, apprécie la limitation du mandat au même titre que tous les autres sujets ou malentendus relatifs aux réformes, certains partis d'opposition ne voient pas les choses de la même manière, prêtant au président Faure Gnassingbé, l'intention de vouloir s'éterniser au pouvoir. L'un des nœuds gordiens de la crise politique togolaise se trouve quelque part là. La limitation du mandat présidentiel ou rien du tout. Et l'atelier du HCRRUN en reste une nouvelle preuve. Le débat que le sujet en a suscité encore en dit long.

Au moins, l'avis du conférencier Mipamb Nahm-Tchougli a le mérite de trancher l'affaire avec un recul qui vole au-dessus de toute passion et de toute prise de position qui tendrait à telle ou telle autre coloration politique. Puisque tout en défendant bec et ongle « qu'il faut réviser le régime politique », afin de « ramener, la fonction dans une proportion raisonnable, moins attrayante de sorte que quand le mandat va être limité, cela ne dérange personne », il reconnaît dans le même temps que « la question de limitation du mandat présidentiel est une question politique. » Car, argumente-t-il, la constitution togolaise en

son état actuel ne limite pas le mandat. D'où, il faut poser autrement le problème : que faire lorsque la limitation du mandat présidentiel devient un blocage pour les autres réformes institutionnelles ? Le conférencier établit que le régime présidentiel fait du président une clé de voûte de toutes les institutions. Cela étant source de malaise pour certains, l'une des solutions serait la révision des prérogatives de ce dernier.

En voilà, une réflexion qui malgré sa scientificité, ou du moins sa hauteur, risque de ne pas trouver écho favorable auprès de certaines couches politiques.

Mais, quoi qu'il en soit, si les divergences, voire des divisions profondes reviennent à partir de cette seule question de la limitation du mandat présidentiel, c'est la preuve qu'elle continue de se poser d'une certaine manière à la conscience collective des Togolais, certes, mais c'est plus que jamais vrai, qu'il faut aborder le sujet avec parcimonie, précaution et pondération.

Car l'énervement et la radicalité avec lesquels le sujet est parfois abordé, achèvent de démontrer que le mandat présidentiel au Togo est un fantôme qui continue de hanter la maison.



Fauteuil présidentiel

Et qui mieux que le HCRRUN pour en témoigner, lui qui en a encore fait les frais avec l'escalade des contestations contre sa légitimité à initier pareille rencontre ? Sans doute à cause de cet éternel diable – ici inavoué - dont il faut nous exorciser ou encore, il nous faut nous exorciser: la limitation du mandat présidentiel, peu

importe le prix.

Et même la présence à ce cadre d'échange du prélat Mgr Barrigah Nicodème, ex président de la CVJR, n'a pu réussir l'exercice d'exorcisme. Il a beau inviter les acteurs à considérer voire à concilier les textes et leurs esprits.

D.K.

Conseil de l'Entente

Faure Gnassingbé porté à la tête

Le président togolais Faure Gnassingbé a été désigné le lundi dernier président en exercice du conseil de l'Entente par ses homologues.

C'était à l'occasion de la 3e conférence des chefs d'Etats du Conseil de l'Entente qui s'est tenue Niamey au Niger. Le Conseil de l'Entente est une organisation de coopération régionale de l'Afrique de l'Ouest. Créé en mai 1959 à Abidjan, ce Conseil réunit 5 pays. La Côte d'Ivoire, le Niger, le Burkina Faso, le Bénin et le Togo. Le Conseil de l'Entente vise principalement des objectifs économiques.

A Niamey dans le cadre de cette 3e conférence des chefs d'Etats, Faure Gnassingbé a été porté à la tête de l'organisation. Il succède ainsi à son homologue nigérien

Mahamadou Issifou. Le président togolais s'est réjoui de cette nomination et a remercié ses pairs. « Le conseil de l'Entente est sur la bonne voie. Aujourd'hui, nous avons pris un nouvel élan », a-t-il déclaré.

Pour la première fois, Faure Gnassingbé prend ainsi les rênes de la Conférence des Chefs d'Etat, organe suprême du Conseil. Le président togolais a désormais pour mission de définir les grandes orientations de l'organisation.

Rappelons qu'au cours de cette rencontre, les chefs d'Etat se sont également penchés sur la coopération sécuritaire entre les pays membres et les ressources de l'organisation.

Dépêches Togo

Union Africaine

Kigali accueille le 27e sommet

Le Rwanda s'apprête à accueillir du 17 au 18 juillet 2016 le 27e sommet des Chefs d'Etats et de gouvernements de l'Union Africaine (UA).

Plusieurs sujets seront au menu de ce sommet des Chefs d'Etat et de gouvernements car l'Afrique est en proie à différents maux qui freinent son développement.

Au programme du sommet qui est prévu à Kigali au Rwanda, cinq principaux axes sont annoncés. Ils sont la protection des femmes et le droit des minorités, la succession à la tête de la commission de l'UA, la lutte contre le terrorisme, la crise burundaise et la mise en place d'un passeport africain. Si le fléau Boko Haram va meubler les discussions, l'on ne perdra pas de vue la sécurité maritime qui constitue un défi à relever pour l'Afrique. Selon l'éditorialiste Hichem Ben Yaïche, ce sommet procédera aux derniers préparatifs de « l'événement organisé par la commission Paix et Sécurité de l'UA. Il s'agit d'une nouvelle dimension

du terrorisme qu'il faudrait dès à présent prévenir » a –t-il souligné. Le 27e sommet de l'UA accordera une place de choix à la femme.

La libre circulation des personnes en Afrique ne sera pas du reste. A cet effet « Quelques centaines de ce passeport couleur bleu nuit seront offertes aux présidents, aux chefs de gouvernement, aux ministres des affaires étrangères et aux représentants permanents à Addis-Abeba, siège historique de l'UA. ».

Enfin, il sera également question de la succession de Nkosazana Dlamini-Zuma à la tête de la Commission de l'Union Africaine. A ce titre, les candidatures qui émergent sont celles de l'Équato-Guinéen Agapito Mba Mokuy, de la Botswanaise Pelonomi Venson-Moitoi, de l'Ougandaise Speciosa Wandirakazi et du Sénégalais Abdoulaye Bathily.

Etienne Pameessam (stagiaire)



Niger / Trafic de bébés

Sept opposants condamnés

Mis en cause, comme Hama Amadou, dans l'affaire présumée de trafic de bébés, 7 autres opposants viennent d'être condamnés à 12 mois de prison dont 10 mois ferme pour attroupements armés lors de l'accueil de leur leader Hama Amadou à son retour d'exil de France le 14 novembre 2015. C'était ce mardi 12 juillet 2016.



Hama Amadou

Après un premier rejet par la Cour d'appel d'une demande de remise en liberté conditionnelle, le procès des 7 prévenus a débuté depuis le 24 juin dernier. Arrêtés le 14 novembre 2015, jour du retour à Niamey de l'opposant Hama Amadou qui s'était exilé en France après avoir

été mis en cause dans un présumé trafic de bébés, les 7 prévenus dont l'ex-ministre de la Santé Soumana Sanda étaient détenus depuis huit mois déjà.

Mais pour leur avocat Me Bibata Niandou, il ne s'agit que d'un procès politique visant les opposants du régime d'Issoufou.

Pour rappel, de violents affrontements avaient éclaté lorsque les forces de l'ordre avaient bloqué la route de l'aéroport où des militants du Mouvement démocratique nigérien (Moden), le parti de M. Amadou, tentaient de se rendre pour accueillir leur leader.

TM

Burundi

Le pouvoir veut dialoguer sans le Cnared

Dans cette nouvelle tentative de sortir le pays de la longue crise qui le secoue depuis plus d'un an, c'est le gouvernement du président Nkurunziza qui plombe les ailes du second round à Arusha. Il proteste contre la présence des membres du Cnared, la coalition de l'opposition en exil dont certains font l'objet de mandat d'arrêt.



Pierre Nkurunziza

L'envoyé spécial des Etats-Unis pour les Grands Lacs voulait ce dialogue inclusif ; et pourtant, le gouvernement du président Nkurunziza décide de ne dialoguer qu'avec des personnes qu'il aurait choisi lui-même.

De quel dialogue s'agit-il ?

Il s'agit de pourparlers qui devront aboutir à une feuille de route devant permettre de résorber la crise qui secoue le Burundi depuis la victoire du président Nkurunziza à l'élection présidentielle

pour un troisième mandat. Mais le pouvoir refuse de dialoguer avec ceux qu'il accuse d'avoir participé au putsch manqué de mai 2015. Une position qui n'a pas bougé depuis l'ouverture de ce processus en décembre dernier. Sur les réseaux sociaux, le principal conseiller en communication du président burundais a fustigé l'invitation faite au président du Cnared Jean Minani ainsi qu'à deux figures de la société contre lesquelles la justice burundaise a émis des mandats d'arrêt : Armel Nyongere et Pacifique Nininahazwe. Etonnante cette position, dans la mesure où des sources affirment que le président Nkurunziza était lui-même condamné à mort lorsqu'il participait aux pourparlers de paix qui ont mis fin à la guerre civile.

Qu'à cela ne tienne, le facilitateur Tanzanien continue son travail afin d'établir une liste définitive des invités et de dégager un calendrier des futures rencontres. Jeudi, un communiqué devrait clore la session, avant que le facilitateur ne parte présenter ses résultats aux chefs d'Etat de la sous-région réunis à Kigali pour le sommet de l'Union africaine.

A. W.

Centrafrique

La France met fin à l'opération militaire Sangaris

Le président François Hollande a annoncé, mercredi, que la France mettrait définitivement fin à son opération militaire Sangaris en Centrafrique, en octobre.

«En octobre prochain, le ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian se rendra en Centrafrique pour prononcer officiellement la fin de l'opération Sangaris», a déclaré le chef de l'Etat lors d'une réception au ministère de la

Défense.

Lancée en décembre 2013 pour mettre fin à un cycle de violences inter-communautaires notamment à Bangui, l'opération Sangaris a vu son contingent réduit de moitié en 2015. Les 350 militaires français sont de réserve tactique au profit des 12 500 casques bleus de la Minusca, appuyés par l'Union européenne, en Centrafrique.

leparisien.fr

Royaume-Uni / Primature

Theresa May remplace David Cameron

Theresa May est le nouveau Premier Ministre du Royaume-Uni. résultat du référendum britannique du 23 juin dernier a jeté tant l'Union européenne que le Royaume-Uni dans une crise politique de grande ampleur. Le paysage politique britannique est en pleine recomposition et chacun des deux grands partis historiques du royaume voit son leadership contesté après la victoire du «Leave» et l'annonce de la démission de David Cameron, désavoué par le résultat du référendum. Annoncé pour le mercredi 06 juillet, le remplacement de David Cameron s'est fait plus tôt le 11 juillet 2016, après le désistement d'Andrea Leadsom.

Andrea Leadsom a motivé sa décision de se retirer de la course au poste de Premier ministre en prenant acte du manque de soutien de son parti. Un rapport de force qui, toujours selon elle, n'aurait pas permis la formation d'un gouvernement suffisamment fort, alors que le Royaume-Uni devra faire face à des enjeux délicats dans la gestion du Brexit. Si Andrea Leadsom était arrivée loin derrière Theresa May, la favorite, lors du vote des députés conservateurs (afin de présélectionner les candidats qui seraient ensuite choisis par quelque 150 000 sympathisants du Parti conservateur), certains sondages lui donnaient pourtant toutes ses chances.



Theresa May

comme une nouvelle Dame de fer. Surnommé « la nouvelle dame de fer », Theresa May est le nouveau premier ministre britannique. La Margaret Thatcher du 20ème siècle qui a voté contre le Brexit a promis que le Royaume-Unis quittera l'Union européenne. Ministre de l'Intérieur de David Cameron pendant six ans, elle est entrée au Parlement à 40 ans et se définit par un style politique austère.

Alexandre Wémima

Ghana-Togo

Pêche illégale

Ces deux pays d'Afrique de l'Ouest sont confrontés à ce phénomène qui affecte leurs économies respectives.



Des pêcheurs

Alomé, la capitale togolaise, au bord de l'Océan Atlantique, autorités et pêcheurs pointent du doigt les navires étrangers, qui pêchent à la limite des eaux territoriales togolaises et blanchissent leurs prises en les déchargeant dans des navires frigorifiques en mer.

Benoît Kodjo, un pêcheur togolais: "avant on pêchait, mais avec le bruit des moteurs des bateaux les poissons ne descendent plus comme avant." Les communautés vivant le long de la mer, pour qui la pêche est une activité séculaire, sont particulièrement affectées par ce fléau. Au cours de ces dernières années, la diminution des stocks les a contraintes à aller plus loin pour trouver le poisson, comme ici à Elmina, ville balnéaire du Ghana.

Kofi Egbogah, responsable du projet durable de gestion des pêches du Ghana:

"le problème de la pêche au Ghana c'est cette situation de crise. L'industrie est surcapitalisée, il y a trop de pêcheurs pour peu de poissons. Nous avons longtemps dépassé notre rendement maximal, et à ce moment, en raison de l'accès à la pêche libre, nous connaissons une crise, nous avons surexploité le stock."

Selon les autorités ouest-africaines, la pêche illégale cause près d'1,5 milliard de dollars de pertes chaque année dans la région. Au moins sept millions de personnes travaillent dans la pêche et la pisciculture en Afrique occidentale et centrale, selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). En outre, d'après l'Institut basé à Londres Overseas Development (ODI), plus de la moitié des stocks dans la zone côtière allant du Sénégal au Nigeria sont surexploités du fait de la pêche illégale.

africanews.com

Entreprenariat

Kossi Tsogbé veut informatiser les administrations

Un sujet a été consacré au Togolais Kossi Tsogbé en debut de cette semaine par nos confrères de Jeuneafrique.com. L'élément a porté sur une application informatique prometteur que l'ambassade du Togo au Maroc s'apprête à lancer. Lumière sur ce togolais qui fait honneur à son pays.

A Tanger au Maroc où il réside, Kossi Tsogbé est un entrepreneur togolais qui vend des solutions informatiques aux administrations. Avec son associé béninois Briand Kpanou, ils ont mis au point l'e-consulat, une solution informatique qui permet de légaliser à distance, un document ou de renouveler un passeport ... à l'ambassade de son pays le plus proche. Leurs sociétés Lensom et Krypto Mania sont à l'origine de plusieurs applications utiles et très appréciés un peu partout sur le continent africain. Selon jeune Afrique, les sociétés des deux entrepreneurs proposent des solutions capables de renforcer l'accessibilité aux usagers et de lutter contre la corruption. « Leurs

deux sociétés, créées au Maroc, ne comptent pour l'heure que quelques contrats mais intéressent de nombreuses institutions », notent nos confrères. Des solutions informatiques sur mesure La première solution développée par les deux génies s'adresse aux établissements d'enseignement supérieurs. Le logiciel Kelassi permet de gérer inscriptions, notes, gestion des étudiants et du personnel. En 2015, les contacts sont bien avancés avec des universités du Tchad, mais des coupes budgétaires gèlent les commandes. Convaincu de la valeur et de la nécessité des solutions informatiques des deux entrepreneurs, le Centre africain de formations et de

recherches administratives pour le développement (CAFRAD), a joué un grand rôle dans le décollage de leurs activités. « Les administrations nous contactent pour ce genre de problématique. Elles sont dans une dynamique de plus de transparence, de simplification. Les plateformes développées et les softwares développés par Kossi Tsogbé, Briand Kpano et leur troupe répondent à un véritable besoin. », Note M. Stéphane Monney Mouandjo, directeur général du Cafrad. Lors du dernier Forum panafricain sur la modernisation de l'administration publique et des institutions de l'État, organisé par le Cafrad du 30 mai au 1er juin 2016, des discussions ont été entamées avec la République démocratique du Congo, le Gabon, le

Cameroun et le Mali, se réjouissent les deux associés. « Il y a un bénéfice pour les relations entre l'administration et les citoyens, en évitant les déplacements. C'est aussi une manière d'améliorer la transparence et de réduire la corruption », veut croire Briand Kpanou. Au Maroc, l'Institut supérieur international de tourisme (ISIT) de Tanger a opté pour Kenrol. Une solution qu'elle va utiliser pour sa campagne de recrutement d'étudiants. « Les besoins sont énormes. Ne serait-ce qu'en matière d'archivage par exemple : si un incendie survient dans une administration au Bénin, tous les documents sont détruits », dit Briand Kpanou.

TM

Initiative togolaise

Benjamin Agboli propose une nouvelle gamme de whisky

Benjami Agboli n'est plus à présenter dans le monde des boissons, du whisky écossais. Il y a quelques jours, le Togolais a lancé de nouveaux produits en Afrique du Sud, au Japon, à Singapore et en Russie.



Il y a quelques jours, le Togolais a lancé de nouvelles gammes de whisky dans le monde. Il s'agit d'un Single malt de 8 à 10 ans d'âge (Kilmartin) et d'un Dunadd 8 « plus amélioré et plus digeste».Un nouvel épisode, un nouveau défi que se lance ainsi le Togolais entré depuis dans le cercle très fermé des producteurs de spiritueux de luxe. Sa marque de whisky Dunadd figure en bonne place dans les rayons des plus

grands magasins en Europe ainsi qu'en Russie, et est distribuée en Afrique. Un success story donc qui n'a pas manqué d'attirer l'attention du magazine Forbes qui a estimé son chiffre d'affaires à 2,5 millions d'euros. Mais qui est au juste benjamin et quel est son secret ?

Parcours

Benjamin Agboli (43 ans) est le frère du chef traditionnel de Notsé, Togbé Agboli Agokoli IV. Il a fréquenté plusieurs grandes universités britanniques, et obtient notamment un diplôme de 3e cycle en commerce international. Il travaille d'abord une quinzaine d'années pour le groupe pharmaceutique GlaxoSmithKline, pour lequel il est en charge du développement des exportations couvrant les marchés africains. Ensuite, chez Sugar Exporters Ltd, où il s'occupe du négoce de matières premières en Asie, en Afrique et sur les marchés du Benelux. Pendant ce temps, l'idée d'une entreprise personnelle maraudait déjà dans l'esprit du natif du prince des Ewe. C'est ainsi qu'est née Willimott

House, sa société qui produit et distribue la marque de whisky Dunadd Blended Scotch et ses différentes variétés (trois, douze et quinze ans d'âge). «Nous sommes en 2004. Au tout début, mon projet principal était de moderniser la production du vin de palme pour en faire un rhum de palme, exactement comme la canne à sucre a été la base de la production de rhum au XVIIIe siècle», confi-t-il à nos confrères de Forbes magazine.

Après des débuts timides et semés d'embûches, il finit par se frayer un chemin et à même s'imposer.

« J'ai mené mes recherches avec une distillerie en Ecosse. Malheureusement, j'ai découvert que le coût de mon projet initial serait de plus de 100 millions de livres sterling. Comme je n'avais pas ce budget et que je savais qu'aucune banque ne m'aiderait, j'ai été obligé de l'abandonner. J'apprenais que je pouvais devenir propriétaire d'un whisky écossais, à condition que je crée une marque et que je sois capable de développer mes marchés pour la

distribution de mes propres whiskies. J'ai mené des recherches en Ecosse de 2004 à 2006, car, quand bien même la suggestion faite était merveilleuse, je reconnaissais que la tâche ne serait pas facile, bien que le budget soit en dessous de celui du rhum de palme. J'avais compris dès le départ que si je devais créer un whisky écossais, il fallait que sa marque s'impose par son nom, sa prononciation et, surtout, elle devait absolument raconter une histoire. La marque Dunadd a d'abord été déposée et enregistrée au Royaume-Uni puis dans l'Union européenne, en Russie et en Ukraine.»

Le whisky Dunadd est désormais distribué dans le monde entier. Il faut compter 11 à 27 euros pour le trois ans d'âge, y compris en Afrique. Son fondateur est un modèle pour le Togo et tout le continent africain. Un modèle qui a été reconnu par les Togolais et le Chef de l'Etat qui lui a décerné un prix lors de l'évènement « réussite diaspora ». Un projet créé par le ministère de la coopération, afin de récompenser les Togolais qui se distinguent à l'étranger.

Rachidou Zakari

Zambie

Kalenga Kamwendo, pilote plus tôt que prévu

En Zambie, Kalenga Kamwendo est un modèle de réussite pour la jeunesse. A l'âge de 20 ans, le jeune natif de Kitwe obtient sa première licence de pilote. Pour y arriver le petit doué en mathématique, anglais et sciences physiques a effectué 15 mois de formation et 200 heures de vol dans une école d'aviation en Afrique du Sud.

Comme cadeau d'anniversaire pour ses 20 ans, le plus jeune pilote de la Zambie a été recruté parmi les pilotes d'élite de la compagnie Proflight Zambia. « J'étais nerveux...Je n'avais même pas bien porté mon uniforme... Il y a des tonnes de sensations fortes, voir un passager heureux, le frisson de voler », confie-t-il après son premier vol

professionnel. Loin de s'arrêter en si bon chemin, Kalenga Kamwendo relève un nouveau défi ; celui d'effectuer sa 1000ème heure de vol avant ses 25 ans. « Ma famille et mes amis étaient tous choqués et étonnés quand ils ont entendu que j'ai volé 1000 heures (...) Quand j'ai commencé à voler comme



Kalenga Kamwendo

pilote commercial, je leur avais dit que j'aurais marqué 1000 heures à l'âge de 25 ans, mais je suis heureux de l'avoir accompli à 21 ans. C'est une étape importante pour moi et ma carrière», déclare le jeune pilote. Le jeune pilote passe désormais le clair

de ses jours dans le ciel de Livingstone, Mfuwe, Lower Zambezi, Ndola, Solwezi, Kasama, Mbala ainsi que Durban en Afrique du Sud et Lilongwe au Malawi. Son ambition est de devenir capitaine le plus tôt possible.

www.africatopsuccess.com



Atelier du HCCRUN

Point partiel sur les travaux

Ouvert le 11 juillet dernier à Lomé, l'atelier national de réflexion et d'échanges sur les Réformes institutionnelles et politiques se poursuit avec des acteurs sociopolitiques. Pour un récapitulatif à mi-parcours, Togomatin se fait l'honneur de vous proposer les échanges entre les communicateurs et les participants à cet atelier.

Point sur les échanges des acteurs politiques

La première journée de l'atelier national de réflexion et d'échanges sur les Réformes Institutionnelles et Politiques a connu trois phases essentielles. La cérémonie d'ouverture sous la présidence du Premier Ministre et caractérisée par une conférence inaugurale sur le concept de réformes politiques et institutionnelles, animée par le Prof. Dodzi KOKOROKO ; La Communication préliminaire développée par Mgr Nicodème BARRIGAH-BENISSAN sur le thème : « De l'APG au HCCRUN : L'esprit et la lettre des réformes telles que contenues dans les Recommandations de la CVJR ». Lire le contenu de son communiqué de presse :

Communiqué

Le Panel 1 sur le thème : « Les Républiques d'hier et la République d'aujourd'hui », avec Mme ASSEMBONI Alida et MM. LAWSON N'sinto, HETCHELI Folly Kokou et BATCHANA Essohanam. Dans son intervention, elle a souligné l'intérêt des réformes politiques et institutionnelles au cœur des discussions, des travaux et mandats des institutions de la République. Elle a remercié les acteurs et les partenaires ayant permis l'organisation de cet atelier. Elle a, pour finir, exhorté les participants à faire un saut qualitatif pour trouver les clés de mise en œuvre des réformes.

Ces mots de bienvenue de la présidente du HCCRUN ont été suivis de la conférence inaugurale.

Débutant son intervention, le Prof. Dodzi Kokoroko a invité à ne pas confondre d'après la réflexion de Alexis de Tocqueville, la science politique et l'art de gouverner. Dans un souci de précision terminologique, il a indiqué que réformer, c'est apporter une correction en vue d'une amélioration, un changement important apporté à quelque chose en partie en vue de l'améliorer. Quant au concept institution, il a fait observer que le concept d'institution désigne aussi bien les institutions normes que les institutions organes, donc les institutions politiques. Pour répondre à la problématique de la mise en œuvre des réformes, il a orienté son intervention en deux points.

D'une part, les réformes institutionnelles en contexte à la lumière du tracé politique et de l'esprit des réformes envisagées. D'autre part, les réformes institutionnelles en texte à partir de quelques orientations nécessaires aux plans juridiques et politiques. Pour conclure, l'intervenant convie l'assistance à se poser utilement cette question de sagesse : d'où venons-nous, où en sommes-nous et où allons-nous.

Intervenant après la conférence inaugurale, le Premier ministre a dans son allocution remercié et encouragé les experts nationaux et internationaux. Il a souligné qu'après 25 ans de pratique constitutionnelle, les réformes ne se feront pas les uns sans les autres ni les uns contre les autres. Le Pm a invité les acteurs à œuvrer pour l'agir et le vivre ensemble afin d'assurer l'émergence du Togo. Il a rassuré que le Gouvernement jouera sa partition, avant de déclarer ouvert les travaux de l'atelier.

COMMUNICATION PRELIMINAIRE

Le révérend père Gustave SANVEE a présenté le communicateur avant que ce dernier ne prenne la parole. Le prélat, après avoir remercié les organisateurs, n'a pas manqué de relever que la question des réformes politiques et institutionnelles a ravivé les passions dans les chaumières. Il a noté des flux et des reflux, de l'espoir et du désespoir, des antagonismes et des convergences. Comme fil conducteur, le communicateur s'est interrogé sur l'esprit et la lettre des recommandations de la CVJR. Pour y répondre, il a retenu une

démarche à l'anglaise en structurant sa pensée en 5 points. D'abord, la problématique des réformes dans l'APG. Pour le communicateur, ni la CVJR, ni le HCCRUN n'ont reçu pour mission de s'occuper des réformes. En revanche, les réformes devaient relever du domaine de « toutes les institutions issues du Dialogue et des prochaines élections législatives ». point III de l'APG.

Ensuite, les réformes dans le mandat de la CVJR.

Le communicateur indique que dans le décret présidentiel portant création de la CVJR, il ne figure pas de mission portant sur les réformes. La mission étant de faire la lumière sur les actes de violence à caractère politique commis par le passé et d'étudier les modalités d'apaisement des victimes ». Toutefois, selon lui, il était possible de tirer partie de l'Article 2 in fine, pour parler des réformes. Aussi sur les 68 recommandations de la CVJR, 12 sont-elles consacrées aux réformes. La démarche de la CVJR s'est également recommandée du document des Nations Unies qui sert de référence à toutes les commissions de vérité (LES INSTRUMENTS DE L'ÉTAT DE DROIT DANS LES SOCIÉTÉS SORTANT D'UN CONFLIT: les commissions de vérité, NATIONS UNIES New York et Genève, 2006 p. 29) précisant que les réformes institutionnelles et constitutionnelles représentent un élément-clé des propositions d'une Commission.

Pour ce qui concerne les réformes lors des travaux de la CVJR Le communicateur a indiqué que, l'analyse des auditions a conduit la CVJR à identifier les questions politiques, celles relatives aux élections, au système judiciaire et à l'armée comme des sujets prioritaires des réformes à opérer. Il a fait le constat que le CPDC, auquel il revenait de droit de formuler des recommandations d'ordre politique, n'est pas parvenu à des conclusions consensuelles. Quant à l'esprit des recommandations de la CVJR Mgr Barrigah a relevé les principes, les objectifs et le but qui ont guidé la CVJR dans ses recommandations. Il s'agissait de favoriser la réconciliation, garantir la non-répétition des violences, garantir de meilleures conditions pour l'alternance démocratique et favoriser une gradualité dans la résolution des conflits liés aux institutions.



Photo de famille des participants à l'atelier

PANEL 1 Les Républiques d'hier

Dès l'entame de sa présentation M. LAWSON N'sinto a déblayé le terrain en précisant sur un plan définitionnel les contours du concept de République, qui constitue le gouvernail même de son intervention. On retiendra que, le gouvernement républicain exige que les gouvernants soient élus et non héréditaires, ne le soient pas à vie, mais seulement pour un temps ». La République est donc soluble dans des valeurs démocratiques, notamment la souveraineté et l'indivisibilité de la République, la nécessité de l'alternance démocratique, l'égalité et la solidarité.

Il reste que les Républiques d'hier ont fondamentalement une caractéristique à deux niveaux. D'une part on note une euphorie souverainiste du fait du contraste entre l'enthousiasme suscité auquel s'est substitué un échec

cuisant constaté. Il s'en est suivi, d'autre part, une déroute mono-partisane irrésistible, qui se décline non seulement en une illusion des promesses et la confusion sur la nature des textes qui ont régi la République de 1991 à 1992. Le thème : « Les Républiques d'hier et la République d'aujourd'hui : une lecture du contexte historique de l'institution des Constitutions togolaises » a été présenté par M. Essohanam Batchana, Maître de Conférences en Histoire contemporaine à l'Université de Lomé. L'intervenant a, dès le départ, centré sa communication sur la lecture que l'historien peut faire des contextes dans lesquels les Quatre Républiques ont été instituées au Togo. S'étant placé dans une perspective chronologique, il a convoqué essentiellement les débats constitutionnels et les contextes historiques de leur mise en oeuvre. Aussi, l'analyse a-t-elle montré tout le débat autour de la création de la République autonome en 1956 et de la proclamation de l'indépendance systématisée par la création de la Première République en 1961. Celle-ci ne tardera pas à être contestée politiquement du fait de l'absence de certains groupes et mouvements politiques du débat politique. Son échec justifiera la naissance de Sa IIe République, victime de ses propres contradictions. Elle a vécu ce que vivent les rosés l'espace d'un matin.

La IIIe République n'a pas non plus comblé les attentes. Et la IVe vint. Celle-ci véritablement libérale renoue avec le jeu démocratique, mais, sa structure originaire a été remise en cause le 31 décembre 2002. Quoi qu'il en soit, le conférencier ne cache pas l'intérêt d'une réforme de la Constitution de la IVe République étant entendu que selon ses propres propos « Vingt-quatre ans après son adoption, la IVe République a certainement pris des rides », preuve qu'elle a véritablement souffert.

La République d'aujourd'hui

Mme ASSEMBONI a d'entrée de jeu, situé sa présentation dans la cadre de la Constitution de 1992 qui consacre la 4e République et qui a été insufflée par la soif de changement exprimée par le peuple dans une démarche en quelque sorte révolutionnaire. Après s'être demandée si la démocratie togolaise a été ou non un succès, puisque son avènement découlait du fait que les 3 premières Républiques n'ont pas répondu aux attentes du peuple, elle a procédé à une analyse du fonctionnement de la 4e République qui selon elle, regorge de points positifs et négatifs de la pratique de la démocratie, caractérisée successivement par un renouveau démocratique prometteur et des promesses non tenues ou difficilement tenues. Abordant dans un premier temps la période prometteuse, Mme Assemboni a relevé les innovations démocratiques constatées à l'avènement de la 4e République, à savoir :

- le partage du pouvoir politique entre le Chef de l'Etat et le Premier Ministre, permettant l'abandon du totalitarisme du dirigeant de l'époque ;
- l'ouverture au pluralisme politique contrairement au monopartisme rigide qui avait prévalu jusque-là ;
- et des avancées significatives dans le domaine des Droits de l'homme, la Constitution de 1992 consacrant les Droits et libertés fondamentaux, notamment l'égalité, la liberté de religion, d'association, le droit à l'éducation, à la redistribution des richesses

Cependant, a-t-elle souligné, l'effectivité dans la jouissance de ces droits énumérés par la Constitution de 1992, n'a pas suivi. D'où les promesses non tenues ou difficilement tenues.

Dans cette deuxième partie de sa présentation, Mme Assemboni a expliqué les ratés du système au fil des années qui ont fini par le ruiner. Le pays a ainsi été rattrapé par les réalités sociopolitiques et le combat, au lieu de rester juridique et politique, s'est transformé en règlements de compte face auxquels les tenants de l'ancien système ont opposé une résistance et fini par renverser les rapports de force, notamment par le jeu des transhumances politiques. Ce qui conduira à ce qui est souvent appelé la « Révision Saint Sylvestre » de 2002, ayant notamment fait sauter le verrou de la limitation du mandat présidentiel.

Face à cette situation, la présentatrice a préconisé dans une troisième partie, la nécessaire correction des ratés du système démocratique issu de la Constitution de 1992. Pour elle, la démocratie à l'Occidental aura du mal à s'imposer dans les systèmes africains sans une contextualisation et une prise en compte de nos réalités spécifiques. Se demandant ensuite si le système de la 4e République est une démocratie voulue ou imposée, elle a conclu sur une note d'espoir en estimant que le pari n'est pas perdu et qu'il faut s'atteler à une analyse approfondie du système et faire les réformes qui s'imposent.

Synthèse des travaux de la journée du 13 juillet 2016

Les travaux de l'Atelier national de réflexion et d'échanges sur les Réformes institutionnelles et politiques se sont poursuivis en cette troisième journée par les panels suivants :

1. Le Panel 3b consacré au thème

: « De la démocratie et de la gouvernance locales » sous la modération de M. Gilbert Dotsè Yigbé ;

2. Le Panel 4 sur le thème : « La République de demain face aux

enjeux et défis » sous les modérations de Mme Christine Agnélé Mensah-Atoeme (Panel 4a), et M. Folly Kokou Hetcheli (Panel 4b).

1. Le Panel 3b :

Le Panel 3 compte deux sous-panels:

- Le Panel 3a : « Des différents régimes politiques et de la question du mandat » pris en compte le 12 juillet 2016;

- Le second, Panel 3b qui porte sur le thème « De la démocratie et de la gouvernance locales », a été animé ce jour par MM. Mensah Amlalo et Alhaji Yar (expert du Ghana)

L'expert national en décentralisation auprès du Ministère de l'Administration Territoriale, M.



Amlalo, a défini les concepts de démocratie locale, de gouvernance locale et de décentralisation, avant de faire le point des réformes entreprises depuis 2004 au Togo, mais dont le processus tourne actuellement au ralenti. Pour l'expert, la République de demain, dans le cadre des réformes, devra nécessairement être dotée de gouvernements locaux forts, soucieux du bien-être socioéconomique de leurs administrés. Sur le même thème, pour l'expert du Ghana, M. Alhaji Yar, la décentralisation renvoie à la participation du peuple à sa propre gouvernance, condition de sa légitimité. De plus, il a insisté pour dire que pour donner un sens réel à la démocratie locale, celle-ci doit être fermement ancrée dans un contexte pluraliste.

2. Le Panel 4

Le Panel 4 consacré au thème : « La République de demain face aux enjeux et défis » est subdivisé en deux sous-Panels :

- D'abord le Panel 4a : « Les enjeux et défis de la mise en œuvre des réformes dans le processus de réconciliation nationale et de renforcement de l'Etat de droit : Expériences d'ici et d'ailleurs ». Il est traité par MM. Kumélio Koffi Afandé (Juge à la Chambre d'Appel des Tribunaux Pénaux Internationaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda), Alhaji Yar (expert du Ghana) et Abdelhak Moussaddak (expert du Maroc). fort de l'expérience acquise dans l'analyse des systèmes politiques de plus de 30 pays, Dr Afandé a estimé qu'il est important de mener des réformes exhaustives, non personnalisées et adaptées

aux réalités du Togo. Pour lui, le consensus doit toujours être l'objectif car il est le mode le plus adapté à la recherche de la conciliation, le recours à la majorité ne devant intervenir que par défaut. Après Dr Afandé, M. Alhaji Yar abordant les enjeux et défis rencontrés au Ghana, a estimé que la réconciliation doit être juxtaposée aux décisions de justice, à l'arbitrage, à la conciliation et à la médiation. Quant au dernier intervenant dans le panel 4a, M. Moussadak, s'inspirant de l'expérience du Maroc, a exhorté à la recherche d'une large adhésion autour des recommandations, afin que le vent de la démocratie puisse souffler durablement au Togo.

- Ensuite, le Panel 4b : « Les enjeux et défis de la mise en œuvre des réformes dans le processus de

réconciliation nationale et de renforcement de l'Etat de droit : emphase sur les réformes en cours ». Il est composé de MM. Palouki Massina (Secrétaire Général du Gouvernement), Yaovi Sronvie (Président de la Cour d'Appel de Lomé), Me Rustico Lawson-Banku (Bâtonnier de l'ordre des avocats du Togo) et Mme Marcelline Mensah-Pierucci (Directrice de la consolidation de la démocratie au ministère de la Justice).

Ce Panel 4b a débuté avec la présentation de M. Massina. Après avoir relevé un quiproquo entre les tenants du retour à la Constitution de 1992 et les défenseurs de la Constitution modifiée de 2002, il a estimé que le processus de réformes devrait inclure toutes les couches sociales et tenir compte de notre histoire commune et de notre mémoire collective.

A sa suite, M. Sronvie a, quant à lui, fait état des différentes réformes au sein du système judiciaire depuis 2005 et déploré l'absence du fonctionnement effectif de la justice administrative. Et Me Lawson-Banku a renchéri dans le même sens en appelant à préserver dans le paysage réformé, l'indépendance de la Justice. Enfin, Mme Mensah-Pierucci a plaidé pour l'ancrage des réformes politiques et institutionnelles, notamment à travers l'émergence d'une nouvelle citoyenneté. Les travaux de l'atelier se poursuivent ce jeudi 14 juillet 2016 avec le panel 5 consacré aux rôles et responsabilités des acteurs et parties prenantes dans le processus des réformes.

Je vous remercie



Détente

Blagues du jour

Un enfant demande a son papa: « explique moi ce qu'est la politique».
Le papa répond : C'est très simple. Je vais te donner un exemple. Je prends notre famille. C'est moi qui rapporte de l'argent, je suis donc le capitaliste. Ta maman gère cet argent, elle est donc le gouvernement. Grand père vérifie si tous se passe bien: il es donc le parlement. La bonne est la classe ouvrière. Nous n'avons qu'un seul but: ton bien être, tu es donc le peuple. Ton petit frère est encore dans le berceau, nous dirons qu'il est l'avenir.

L'enfant a bien écouté.
La nuit tombe chacun s'en va au lit. L'enfant dans son sommeil entend son petit frère qui pleure. Il se lève et va voir. En fait, le petit frère a fait caca dans sa couche. Que faire ?? Il va dans la chambre de ses parents et s'aperçoit que la maman est seule au lit et dort. Ne voulant pas la réveiller, il va à la chambre de la bonne et là il trouve son papa dans le lit de la jeune fille. Il voit le grand père qui les regarde par la fenêtre. Ayant eu peur, il va se recoucher et s'endort.
Le lendemain le papa demande :
« alors mon fils tu as réfléchi et compris?» Le garçon



répond : « oui papa ta définition est claire » : le capitalisme profite de la classe ouvrière pendant que le gouvernement dort et le parlement regarde sans rien dire. On s'en fou de ce que pense le peuple et l'avenir est dans la merde...!

Les réponses aux questions du jour du numéro 103

- 1/ Donnez le nom et la date de naissance du grand couturier italien
R → Nom: Giorgio Armani; date de naissance: 11 Juillet 1934
- 2/ Quel est le nom du boxeur hawaïen, champion du monde des poids moyens dans les années 50, mort le 17 janvier 2002 ?
R → Le nom du boxeur hawaïen, champion du monde des poids moyens dans les années 50 est Carl Olson dit Bobo Olson
- 3/ Donnez le nom, date de naissance, le nombre de mandat et le jour du décès du 6e président des Etats-Unis
R → **Nom:** John Quincy Adams; naissance: 11 Juillet 1767; mandat: 1; décès: 23 février 1848
- 4/ En 1951, un écrivain suédois a eu le prix Nobel de littérature. Quel est son nom et sa date de naissance?
R → Le nom: Pär Lagerkvist; la date de naissance: 23 mai 1891
- 5/ Où et quand l'Espagne a remporté la 19e Coupe du Monde de football pour la troisième fois ?
R → L'Espagne a remporté la 19e coupe du monde pour la troisième fois en Afrique du Sud le 11 juillet 2010

Blague ... communiqué d'un français

« Compte tenu des grands cris observés dans les quartiers de Cotonou, Abidjan, Ouagadougou, Niamey, Lomé et que sais-je encore... après le but portugais le dimanche passé, nous annonçons aux demandeurs de visa pour la France qu'ils n'auront rien. Le pire, vous les Togolais vous dansez quand le Portugal humilie la France. Humm... mais vous aussi vous voulez venir au faite chez nous en France? Vaut mieux d'aller au Portugal.

Vous n'aimez pas la viande du porc, mais vous voulez le saucisson...» On verra...



Photo du jour



Qui sera l'heureux gagnant selon vous?

Pharmacies de garde du 27 Juin au 04 Juillet 2016

- LUMIERE (Agbalépédogan), Tél : 22 25 15 26
NATION (face ancien marché de Totsi), Tél : 22 25 99 65
CHATEAU D'EAU (château d'eau de Bè), Tél : 22 21 57 51
APOLLON (face c. scolaire makafui- Avédji), Tél : 22310107
BON PASTEUR (38 Av de la libération), Tél : 22 21 13 67
AKOFA (Av- Maman N'danida, Amoutivé), Tél: 22 21 00 97
LAUS DEO (Route de Léo 2000), Tél : 22 25 15 05
JAHNAP (Djidjolé-Gakli. Favonetmultimédia) Tél: 22512256
HOSSANA (Carrefour Sagbado, Adidogomé) , Tél: 22 51 50 49
GBEZE (Bd Jean Paul II), Tél: 22 26 32 61
ADJOLOLO (58, Rue Franz Joseph Strauss), Tél: 22 21 05 13
PROSPERITE (Située sur le Bd Eyadema), Tél : 23 38 84 25
SILOE (Carrefour Apédokoè, Atigangomé), Tél: 22 33 82 87
MAIRIE (Face Mairie), Tél 22 21 26 39
SATIS (Près du CEG Kossigan à Agoè logopé), Tél : 22 50 30 55
DES APOTRES (Akodésséwa, ETOCATRAN), Tél: 22 7 11 98
PEUPLE (Marche de Nukafu), Tél : 22 26 84 22
ADIDOGOME (Face Camp 2e RI Adidogomé), Tél : 2250 5485
VITAS (Agoè assiyéyé), Tél : 22 25 91 65
TAKOE (Avant la station CAP de Zongo), Tél 22 34 50 93
LA GRACE (Près de l'auberge Sahara), Tél : 22 25 91 65
SOURCE DE VIE (Face collège Protestant), Tél : 22 22 45 71
PHARMACIE 2000 (Bè Kpota), Tél: 22 70 01 69
LE PROGRES (CIMTOGO, Zorro Bar), Tél : 22 35 86 55
THERYA (Route de Togo 2000), Tél: 22 61 56 52
KOUESSAN (En face du stade de Kégué), Tél : 23 20 04 57
ST KISITO (Bd de la Kara), Tél : 22 43 89 40
VERSEAU (Près de Maison Bateau Baguida), Tél : 2277 3453
HYGEA (Face Lycée publique de Baguida), Tél: 22 27 36 36
KPEHENOU (Bd Houphoët Boigny), Tél: 22 21 32 24
KOUESSAN (En face du stade de Kégué), Tél : 23 20 04 57

Les bons plans et les bonnes adresses

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

- HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
HÔTEL LA LINETTE (Agbodrafo); Tél : 22 32 34 32
HÔTEL LE LAC (Agbodrafo) Tél: 22 21 08 10
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 22 21 11 21
RESIDENCE DES TROPIQUES, Tél: 22 26 66 18

COURRIER EXPRESS

- DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

- MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

- DR THIERRY CASTANET ; Tél: 90 97 15 15
DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116

MUSCULATION / MASSAGE

- YVES LAMBONI (Ki nésithérapeute); Tél: 90 03 79 10
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

MOTO & KARTING

- TOGO MOTO CROSS (Face au Golf club d'Agoè Nyivé) Tél : 90 17 95 07
L'AFRICLUB (Qtier : Kégué entre CHR et la FTF) ; Tél : 92 52 24 40

SUPERS MARCHES A LOME

- MARCHE ABATTOIRE (Juste en face du Super Marche Le Champion)
CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

LES FRUITS ET LEGUMES

- MARCHE ABATTOIRE (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

LES PLAGES

- COCO BEACH, Tél : 22 71 49 37
PURE PLAGE (Qtier Baguida, après usine Picos) ; Tél : 92 96 56 48
MARCELO BEACH (Qtier Baguida) ; Tél : 22 27 21 55 / 93 67 67 67
NEW RAMATOU PLAGE (Zone portuaire Lomé) ; Tél : 22 41 53 39 / 92 88 03 58
NOVELA STAR (Avépozo; route Lomé-Cotonou) ; Tél : 22 71 00 08
ROBINSON PLAGE (Juste après le pont du port) ; Tél : 22 27 58 14

DANSE

- COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél: 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

Bénin Atelier sur la critique du théâtre



Ousmane Alédji (à gauche), le directeur du Centre Culturel Artisttik Africa et deux autres formateurs

Une vingtaine de journalistes de la sous-région suivent une formation sur la critique du théâtre à Cotonou au Bénin. C'est une initiative de l'association des journalistes culturels du Bénin qui rassemble depuis le mercredi 13 juillet, journalistes béninois, togolais, nigérien, burkinabé et

camerounais.

Venus de 5 pays différents, ces journalistes auront à se familiariser avec le lexique et les genres du théâtre. Ils seront outillés sur la production des articles presse, radio et

télévision dans le cadre de la critique du théâtre. Ils découvriront ce qu'est véritablement la mise en scène et la critique des extraits de spectacle. La cérémonie de lancement de l'atelier a connu la présence de plusieurs institutions et associations de journalistes au rang desquelles nous comptons la haute autorité béninoise de l'audiovisuel et de la communication, le ministère du tourisme, le fond d'aide à la culture, l'Union des professionnels des médias du Bénin etc. Pour le Président de l'Association des Journaliste Culturels du Bénin (AJCB), c'est une obligation de réunir les journaliste et de susciter en eux une spécialisation pointue. "Nous avons noté que jusqu'à présent, la critique journalistique se complait dans une fonction incitative et dissuasive qui consiste à signaler quel spectacle devrait-on aller voir ou pas. Or, le critique de théâtre devrait être un observateur attentif qui est au courant de ce qui se joue et se produit", a-t-il déclaré. Rappelons que cette formation va durer trois jours, notamment les 13, 14, et 15 juillet au Centre Culturel Artisttik Africa.

Rachidou Zakari, à Cotonou

Lire

« ... Par un beau jour ensoleillé du mois d'août, Koko s'était envolé loin de mon cœur. Tout semblait se liguer pour rendre ma douleur profonde. Koko était triste et ne me reconforta pas. Son père avait un sourire narquois qui paraissait crier sa victoire. Sa belle-mère semblait me plaindre pour mon échec. Seul Belmonda m'avait soutenue.

Mes cousins étaient aussi venus pour me reconforter et dire au revoir à leur ami. Mes parents ne s'étaient pas présentés à l'aéroport par dignité parce que je n'étais encore fiancé avec Koko.

Le soleil fut au rendez-vous. Je me vêtis avec recherche et me fis belle pour ne pas me faire oublier. Je me maîtrisais pour ne pas pleurer et me faire passer pour une courageuse. La veille, nous avions épuisé nos yeux à force de pleurer. Koko m'embrassa et me serra à me faire mal. C'était pour me communiquer sa force, son courage, sa patience et toute son affection.

Nous n'eûmes pas le courage d'attendre le décollage de l'avion. Mes cousins, pour banaliser ma profonde douleur me taquinèrent en me disant que la France n'était pas le bout du monde et qu'il n'y avait que six mille kilomètres qui nous séparaient. Leurs blagues ne me touchèrent aucunement. Je fus imperméable à tout sentiment généreux. J'étais triste et malheureuse. Triste pour l'avenir et incertaine d'un bonheur futur. Il me semblait enterrer la fin de ce qui n'était qu'un rêve fugitif. Notre bonheur, notre rêve n'avait duré que le temps d'une saison. La saison des rêveurs où il est permis d'imaginer et d'espérer.

J'étais malheureuse et n'avais aucun goût pour les plaisirs quotidiens des grandes vacances tels que rester causer jusqu'à une heure avancée de la nuit ou aller danser avec mes cousins et cousines dans les boîtes de nuit à la mode.

Ma vie n'avait plus de sens, mon job ne m'intéressait plus et je ne voulais pas rester à la maison pour me morfondre. Mes seuls plaisirs se limitaient à aller chez Ali et Belmonda qui d'ailleurs étaient souvent chez moi. Belmonda et moi étions devenues des amies. La solitude pesait sur nous malgré notre entourage. Elle me parlait de tout ce qui se passait dans leur maison ainsi je savais tout de sa famille. J'appris entre autres que la femme de son père était la première qui parvint à dominer un Kodjo. Le père Kodjo ne jurait que par elle. L'oncle de cette dernière était un charlatan redouté dans son village. Il interrogeait le sort pour... »

Extrait de *Etrange Héritage* de gad ami. Nouvelles éditions africaines. Pp 90 à 91

Evala Fashion Show à Kara Inauguration de l'Auditorium de la maison des jeunes

Suite de la page 2

reste accessible à tous, et surtout, qu'elle est pourvoyeuse d'emplois. Le Président de la République a souhaité un spectacle de haute facture pour démontrer que toutes les localités de notre pays méritent le beau et le bien sans distinction. Pour ainsi dire, la grande qualité de l'événement, sans couac a donc tenu compte des exigences du Chef de l'Etat. Ce fut en accès libre et gratuit.

L'espace d'une nuit, Kara était devenue la capitale de la mode africaine. A l'affiche du défilé des créateurs talentueux de renommée internationale: Ciss Saint Moïse (pendant longtemps Président de l'association des créateurs de Côte d'Ivoire), Anderson D. Ciseaux d'or, Koro DK du Burkina Faso, Mamadou Fall du Sénégal, Abrantie du Ghana, Castermann du Bénin.



La chanteuse nigériane Yemi Aladé

Ces créateurs étrangers étaient soutenus par des valeurs togolaises de la mode telles que : Desmo Design, Style César, Elima, et DC Design.



Elima du Togo avec son classic Men

Ont défilé pour tous ces créateurs, sur une chorégraphie originale du Togolais Papson, des mannequins internationaux venus de plusieurs pays Africains et d'Europe ainsi que des Togolais. L'un des objectifs de cet événement étant de contribuer à la professionnalisation des métiers de la mode au Togo par le brassage des professionnels.

Le défilé a été ponctué d'intermèdes musicaux d'une haute volée musicale et artistique (danse) assurés par nos virtuoses Almok, Masta Popa et la Guest star de l'évènement, la Nigériane Yemi AIADE, sacrée "meilleure artiste féminine africaine aux MTV Awards l'an dernier. Son "show" a particulièrement déchaîné le public, qui à un moment donné n'a pas résisté à envahir la scène, tout en liesse et en dansant.

La soirée fut présentée en maestria par notre émérite compatriote Patrick Amendah et l'Ivoirienne Isabelle Anoh, très célèbre présentatrice d'événements mode internationaux et animatrice d'émissions de mode à la télévision publique ivoirienne RTI.

Le décor féérique de la scène sous le thème des "mille et une nuits" porte la signature du Libanais Reda Fawaz installé en Côte d'Ivoire et classé parmi les meilleurs décorateurs d'événements au monde. C'est dire tout le professionnalisme et le caractère multi culturel que le Président de la République a souhaité imprimer à l'évènement.

Le Président de la République, les membres du gouvernement et institutions de la République présents à l'évènement ainsi que le public séduits par les différents tableaux artistiques ont suivi l'entièreté du spectacle.

Rappelons-le, Les Maisons des Jeunes, parues primordiales lors de l'élaboration de la politique nationale de la jeunesse, sont des espaces ouverts aux jeunes et aux adultes en vue de développer leur potentiel, talent et leur esprit d'entreprise. A ce jour, 5 maisons des jeunes ont été construites au Togo (Lomé, Atakpamé, Sokodé, Kara, Dapaong). Rendez-vous est pris l'année prochaine, avec autant de couleurs et encore plus de



Sports

FIFA L'Ouganda peut participer à la CAN 2017

La nouvelle est tombée le mardi dernier après une réunion entre deux représentants de l'instance dirigeante du football mondial. L'Ouganda peut à nouveau participer au mondial 2018 et la CAN 2017.



Des supporters ougandais manifestant leur joie

Après une menace d'interdiction de la FIFA de concourir, l'équipe nationale de l'Ouganda est soulagée d'apprendre que cette menace ne sera pas mise en exécution. Elle peut se qualifier à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) au Gabon avec si elle gagnait les Comores en septembre prochain.

En rappel, il avait été demandé à la Fédération des Associations Ougandaises de Football (Fufa) de signer un accord de non-ingérence avec le gouvernement ougandais. Un avertissement de bannissement du mondial et de la CAN avait été émis en juin suite cette demande. La FIFA a menacée d'interdire à l'Ouganda le mondial du football.

La Fédération a déclaré le 12 juillet dernier que la menace imminente d'interdiction pour l'Ouganda du mondial de football pour ingérence du gouvernement a dorénavant été levée. "Nous sommes heureux que le gouvernement ait accepté de ne pas intervenir et il travaillera à l'avenir pour le développement du football dans le pays", a déclaré Luca Nicola, le manager des associations membres de la FIFA, selon le site de bbc. Afrique.

Les joueurs ougandais surnommés The Cranes, sont également dans le dernier tour de qualification pour la Coupe du Monde 2018.

TM

Bénin / Mandats d'arrêts lancés Des épisodes de crises à la FBF

La FIFA a reconnu le nouveau bureau de la Fédération béninoise de football (FBF), pas la justice béninoise. Le 07 juillet dernier, cette dernière a émis deux mandats d'arrêt internationaux contre tous les membres élus du bureau de la FBF ainsi que tous les membres du Comité de Normalisation.



Badge d'un acteur rebelle

La justice béninoise a émis des mandats d'arrêts internationaux contre le président de la Fédération Congolaise de Football Association (FECOFA), Constant Omari, et son homologue de la Fédération Ivoirienne Sidy Diallo, représentants de la FIFA et de la CAF lors de l'élection du bureau de la Fédération Béninoise de football tenue en juin dernier.

Jeudi dernier, différents acteurs ont été invités à venir s'expliquer devant les juges. Ceux n'ont pas répondu à l'appel. Blessé dans son amour propre, selon les médias sociaux, le juge d'instruction du Tribunal de Porto novo, Issoudine Ibrahim, a décidé le 11 juillet de lancer un mandat d'arrêt contre les membres du bureau de la Fédération béninoise de football et ceux du Comité de normalisation (Conor). Constant Omari et Sidy Diallo sont

eux autres visés par un mandat d'arrêt international.

Toutes ces personnes sont poursuivies pour violation des textes, faux et usage de faux et refus de collaborer avec la justice béninoise. Réagissant sur la RFI, Constant Omari qui avait supervisé l'Assemblée Générale électorale du 9 juin 2016 au Bénin, a déclaré qu'il ne réagirait pas dans ce dossier puisqu'il n'a rien à se reprocher. « ... C'est la Fifa qui va réagir. Je suis observateur mandaté par la FIFA. J'ai observé. J'ai assisté à l'assemblée générale. Il n'y a pas d'acte que j'ai posé. Nulle part, vous ne verrez ma signature dans un document de leur assemblée générale. ..Nous attendons la réaction de la FIFA. », a-t-il laissé entendre.

TM

Tournoi U17 de la fondation Issa Hayatou Obiang Nguema fait parler son cœur

Après avoir accepté prendre l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations 2015, le président de la Guinée Equatoriale Teodoro Obiang Nguema Mbasogo se distingue en offrant un trophée pour l'organisation d'un tournoi international des moins de 17 ans.



Issa Hayatou

La compétition qui aura lieu à Lomé à partir du 30 juillet, va regrouper les équipes des centres de formations et associations des jeunes, du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Togo et de la Guinée Equatoriale. L'information a été donnée à Lomé ce samedi lors d'un point de presse tenu par la fondation Issa Hayatou.anoï1
« Je voudrais rendre un hommage appuyé à un père de famille, son excellence le président Obiang Nguema Mbasogo qui a décidé de soutenir ce tournoi à se réaliser pour la jeunesse africaine et qui

est fier que ça se tienne au Togo. Et le président Hayatou a décidé de demander à la fédération togolaise de donner l'autorisation pour que ce tournoi se tienne ici, car il s'agit de la vie des jeunes. Ce tournoi est donc doté de trophée Obiang Nguema car il est le donateur, ce trophée est destiné au vainqueur et le trophée fair play de Docteur Issa Hayatou » a laissé entendre le président de la fondation, l'Ivoirien Anoï Niniba. Egalement président du comité d'organisation, Anoï a révélé l'ambition du président de la CAF pour l'Afrique.

« Le président Issa Hayatou est camerounais mais aussi africain, tout ce qui concerne le Togo l'interpelle au plus haut point. Nous saluons aussi le président de la Fédération togolaise qui nous a motivé de continuer les préparatifs ».

Le Togo, pays de paix abrite l'événement. La première édition du tournoi international des centres de formation et des associations des jeunes a lieu donc du 30 juillet au 07 août 2016 au stade d'Agoé. Depuis déjà quelque moments, on constate des réhabilitations du stade en faveur de cette compétition. Une idée de la fondation Issa Hayatou qui veut mettre à bien ce projet. Et ceci n'est faisable que dans un pays de paix pour faciliter la venue des recruteurs internationaux.
« Nous saluons le président Faure Gnassingbé pour ses efforts en faveur du Togo. Le Togo est un pays de grande stabilité, pays de paix, pays très équilibré

en matière de fraternité, cela nous a amené à choisir ce pays. Parce que le football ne se joue pas là il n'y a pas la paix. Or, le Togo offre, n'est-ce pas de ces gages là et surtout que c'est un tournoi de jeunes qui va attirer énormément des formateurs et recruteurs internationaux et vous savez qu'on ne vient que là où il y'a la paix et ils sont tous rassurés quand il s'agit du Togo »

Dix équipes dont 3 du Togo, trois de la Guinée Equatoriale, deux du Bénin, une du Ghana et une de la Côte d'Ivoire prendront part à ce tournoi. Le tirage au sort aura lieu la veille du début de la compétition pour permettre à toutes les délégations d'assister aux combinaisons. Le comité d'organisation a fait appel aussi aux sociétés, annonceurs pour mettre la main à la patte pour que « la fête soit belle ».

A noter aussi que la fondation a aussi décidé de nommer l'ancien sélectionneur adjoint des Eperviers U20, Joel Atsu, comme représentant provisoire afin de faciliter les contacts.

Africatopsports.com

Annoncez-vous dans

tm togomatin

au

90 15 39 77

atogomatin@gmail.com

PGICT
Projet d’extension du domaine forestier à Agotimé-sud

Un sous projet d’extension du domaine forestier communautaire et de mise place d’un cadre réglementaire a été hier mercredi 13 juillet dans le canton d’Agotimé-sud (préfecture d’Agou) par le Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres (PGICT). C’est dans le cadre de la mise en place d’un cadre réglementaire et organisationnel de gestion des ressources forestières.



Photo de famille

Lancé par le PGICT, ce sous projet vient renforcer la richesse du couvert végétal et des ressources naturelles. Sur la nécessité de mieux gérer les ressources forestières, M Désiré Komou, le représentant du coordonnateur du projet a déclaré que « Nul n’ignore l’importance du reboisement en matière de lutte contre le réchauffement climatique et de préservation de la diversité biologique. » Ce sous projet offre aussi l’opportunité de penser à une gestion innovante du trésor vert que constituent les ressources forestières. Il a aussi un côté social, économique et éducatif car il permettra

de désenclaver une douzaine de villages de ce canton. Pour Komou « si ce projet a été choisi, c’est qu’il répond mieux aux objectifs du PGICT lequel en sa composante 2 consacre plus de deux milliards de francs CFA pour les activités communautaires d’adaptation aux changements climatiques, de gestion durable des terres et des forêts et de réduction des risques de catastrophes ». Le représentant du coordonnateur du projet PGICT a appelé au sens d’engagement de toute la population d’Agotimé sud afin que ce sous projet ait un réel impact sur elle.

TM

Circulation
Poussée des ronds-points à pneus à Lomé

Soucieux de veiller à la circulation des engins automobiles dans leurs quartiers, certains habitants dans des quartiers à Lomé n’hésitent plus à installer au milieu des carrefours des pneus signe d’un rond-point. Le phénomène se fait répétitif dans des quartiers à tel enseigne qu’il a besoin que l’on y prête attention pour savoir son sens et sa portée.



Un rond point de fortune à Lomé

Dans des quartiers à Lomé comme Nukafu, Bè-Kpota, Attiégo, Agbalépédogan et Agoe-Téléssou certaines rues non goudronnées laissent apercevoir des tas de pneus superposés, signe que vous à des carrefours. L’idée de la création de ces carrefours est l’œuvre des riverains et des conducteurs de taxi moto. A les entendre parler, ils sont presque unanimes à relever que les installations de fortune sont une façon pour eux de réglementer la circulation dans leurs quartiers. Ces

dispositifs quoiqu’éphémères impose aux conducteurs de rouler doucement et avec prudence. L’idée des populations à Lomé d’ériger des symboles sur des routes pour réglementer la circulation est une bonne innovation à saluer. Au reste, il serait salutaire que les autorités communales considèrent ces installations comme un appel des populations à vouloir un développement et un changement dans leurs quartiers.

Justin Y.

Transport
Pas de gaz butane à la place du carburant



Un véhicule utilisant du gaz butane

Les ministres des Transports et de la Sécurité au Togo ont dans un communiqué conjoint rendu public le mardi dernier interdit aux véhicules l’utilisation du gaz butane.

Avant que ce communiqué ne soit publié, il a été constaté que les conducteurs de certains véhicules surtout les taxis utilisent le gaz butane en lieu et place de l’essence pour faire fonctionner leurs engins. Ce mode opératoire est dangereux pour la survie et des conducteurs, des passagers mais aussi pour leur environnement immédiat. Pour la décision qui a été prise, les ministres Yark Damhane et Ninsao Gnofam ont précisé que « L’usage de gaz butane par ces véhicules se révèlent particulièrement dangereux pour les usagers que pour les tiers en ce qu’ils les exposent à de potentiels explosions et incendies ». Des dessous de la décision visant interdiction du gaz butane par des engins

automobiles, la note expliqué que « Tous les véhicules incriminés dans le cas d’espèces ne sont malheureusement pas conçus à l’origine pour recevoir une telle alimentation. Ils ne sont en réalité que des adaptations de fortune opérées par des techniciens et artisans de la place ou des Etats limitrophes ». En vue de réglementer le secteur de l’alimentation des voitures, les deux ministres ont porté à la connaissance du public qu’un arrêté interministériel sera incessamment pris pour réglementer « les conditions d’exploitation de ces véhicules ou pour procéder si besoin à leurs interdiction sur l’ensemble du territoire national ». Soulignons qu’au prime abord le gaz butane est destiné aux ménages pour faire la cuisine mais avec le temps certaines personnes ont font une adaptations pour que ce même gaz soit utilisé pour des véhicules mais cette pratique est très risquée.

TM

Développement
La micro finance en milieu rural

Treize agents qui sont élus pour être certifiés ont reçu leur certificat le mercredi 13 Juillet 2016 au siège de l’Organisation de la Charité pour un Développement Intégral (OCDI).

l’intégrité. C’est dans le même sens que la représentante du CRS a dit son mot tout en appréciant l’évolution et l’efficacité du projet et a félicité les PSP. Le représentant du Ministre de la Communication, de la Culture, du Sport et de la Formation civique a salué le



Les agents des microfinances avec leur diplôme de récipiandaire

Ils sont devenus des Prestataires de Services Privés (PSP), abandonnent leur titre d’agents de terrain et se sont engagés à respecter le code de conduite du travail qui les incombe à partir de ce jour. Le projet Communauté d’Epargne et de Crédit (CECI) a pour rôle de relever à la base de l’économie dans le milieu rural. Le représentant du Trésorier Général de l’OCDI a encouragé les nouveaux prestataires de services privés à agir dans

projet et a exhorté les PSP à s’adonner à leur travail et avoir la foi quand bien même ils rencontreront des difficultés. Selon le Père Germain SASHY, l’impact du projet est que les membres des groupes créés dans le CECI autogèrent la micro finance qui est aussi une assurance pour eux, à la suite de l’épargne qu’ils font et du crédit qu’ils perçoivent à partir de ces fonds.

Radio Lomé



drive dentsu



du 07 juillet au 17 août

flooz **promo conso**

Utilise les services Flooz et gagne !

Du **07 juillet** au **17 août**, deviens millionnaire avec **Flooz** !

Utilise les services **Flooz**, cumule des points, atteins ton objectif hebdomadaire pour participer au tirage au sort hebdomadaire.

Pour participer, il te suffit de recharger du crédit sur ton compte ou sur celui d'un proche, de payer tes factures CEET, de transférer de l'argent à un proche à Lomé ou à l'international.

Tape ***155*55#** pour avoir toutes les informations.

N'hésites plus, consomme et gagne !

www.moov.tg | Service clients : 777 (gratuit) 9999 7777 (payant)

(*) Jusqu'à 1 000 000 F CFA déposé sur un compte Flooz